



JOURNALISTE : CONNAÎTRE LE SYSTÈME JUDICIAIRE

Journalisme : comment choisir les bons interlocuteurs pour couvrir un évènement judiciaire ?

FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

Ref. : 4800219

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 875 € HT

Repas inclus

Connaître les grandes étapes de la procédure judiciaire, les différentes instances et institutions, les rôles des avocats, des juges, et de toutes les fonctions impliquées dans le processus de justice est aujourd'hui essentiel pour tout journaliste. Evidemment, cela concernera au premier chef celles et ceux qui souhaitent se spécialiser mais, bien au-delà, cette formation propose à tous les journalistes de découvrir le monde judiciaire, ses acteurs et ses enjeux ; thèmes centraux dans la société et dans l'actualité.

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation et les compétences des différentes juridictions.
- Identifier les acteurs du monde judiciaire utiles au journaliste.
- Connaître les étapes de la procédure judiciaire lors d'un fait divers.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Journalistes tous médias.

PRÉREQUIS

Avoir une première expérience dans la couverture de faits divers.

COMPÉTENCES ACQUISES

Couvrir une procédure judiciaire.

PROGRAMME

Pendant
Journaliste : connaître le système judiciaire

Comprendre l'organisation des juridictions

- La justice et la séparation des pouvoirs. La dualité des ordres de juridiction.
- L'indépendance de la magistrature.
- Le droit à un procès équitable, à un double degré de juridiction.
- Lenteur de la justice : les conséquences pour le journaliste.

Identifier les juridictions et leurs compétences

- L'ordre judiciaire et les juridictions civiles : tribunal d'instance, conseil de prud'hommes, tribunal de grande instance, tribunal de commerce, cour d'appel et Cour de cassation.
- L'ordre judiciaire et les juridictions pénales : tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises, Cour de cassation.
- L'ordre administratif : tribunal administratif, cour administrative d'appel, Conseil d'État, Conseil constitutionnel, Tribunal des conflits, Cour de justice de la République.
- Identifier les principaux acteurs.



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32



Connaître les grandes étapes de la procédure

- Le principe du contradictoire, la publicité des débats.
- Le déroulement du procès civil. Le référé.
- Le procès pénal. Comment porter plainte ?
- La désignation du juge d'instruction.
- La mise en examen : conséquence dans le traitement de l'information.
- La présence de l'avocat : à quel moment ?
- La détention provisoire : qui l'ordonne ?

La décision de justice et son exécution

- Les délais de jugement : recours et indemnisations possibles.
- Le titre exécutoire.

Les autres modes de règlement des litiges

- L'arbitrage, la conciliation, la médiation : les avantages et les coûts de ces procédures.

INTERVENANTS

Guillaume SAUVAGE
BAGS AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une **matrice pédagogique** adaptée pour permettre **un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés**. Cette matrice prévoit une alternance de **temps de connexion en groupe** et de **séquences de déconnexion** pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur [votre espace apprenant](#).

Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre [plateforme](#) dédiée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



LIEUX ET DATES

Paris

17 nov. 2025



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

CFPJ SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@cfpj.com
Siret 449 557 339 000 32